

## Enquête sur les pratiques culturelles en viticulture en 2019

À la demande de l'Union européenne et des professionnels du secteur, l'enquête publique "Pratiques culturelles en viticulture en 2019" aborde différents thèmes tels que l'enherbement, le désherbage, les traitements (cibles, produits utilisés et doses...), la fertilisation. Inscrite dans le cadre des plans Ecophyto I et II visant à réduire l'usage des pesticides d'ici 2025, elle apporte des statistiques nécessaires au suivi de l'usage phytosanitaire dans le secteur de la viticulture. Des sujets comme le dépérissement des ceps et leurs remplacements seront également traités. Cette enquête est la troisième enquête sur les pratiques culturelles en viticulture, et succède à une enquête allégée concernant les pratiques phytosanitaires réalisée en 2016.

En 2016, l'Occitanie compte près de 265 000 hectares de vignes de raisin de cuve. Le nombre de traitements phytosanitaires varie de 12 en moyenne dans le bassin viticole des Pyrénées-Orientales à 26 dans celui du Gers. Il est de 20 au niveau national. Le pourtour méditerranéen bénéficie de climats plus secs entraînant une moindre pression parasitaire et donc des traitements moins nombreux.

Dans le bassin de Cahors, les doses appliquées sont inférieures aux doses de référence : l'indice de fréquence de traitement (IFT), tenant compte du nombre de traitements mais aussi du dosage appliqué et des parts traitées, est beaucoup plus faible que le nombre de traitements (16 contre 25). Dans le bassin des Pyrénées-Orientales, les doses sont proches des références.

La lutte contre le mildiou et l'oïdium constitue presque l'intégralité des traitements fongicides. Dans les vignobles méridionaux, la pression du mildiou est moins forte et la pratique du sous-dosage plus fréquente, notamment dans le bassin des Pyrénées-Orientales.

Les ravageurs comme les cicadelles et les tordeuses sont en revanche très présents dans le

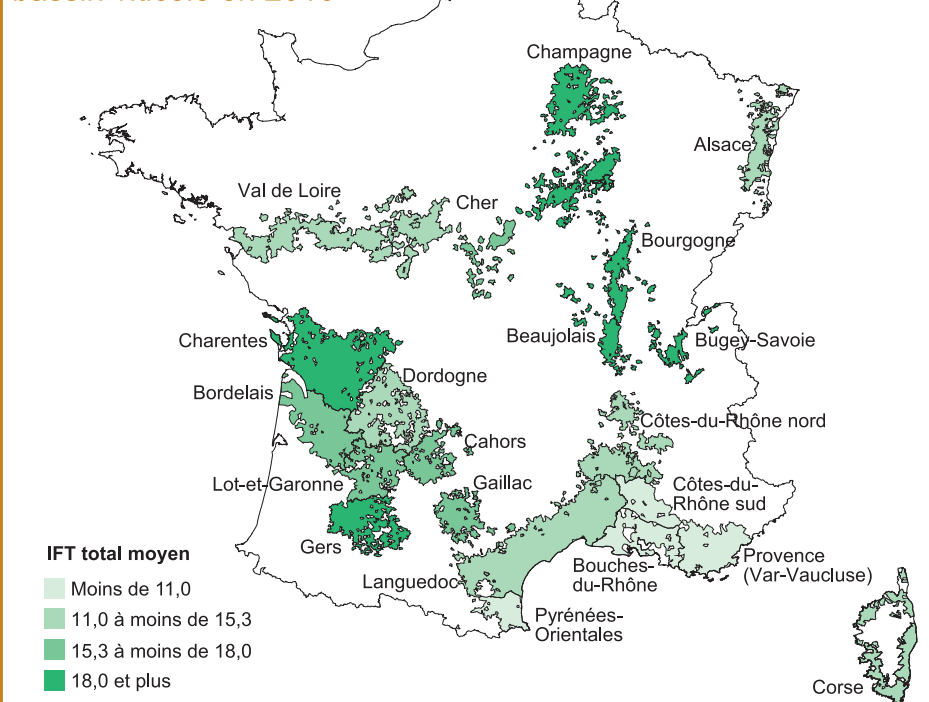
bassin des Pyrénées-Orientales qui présente un IFT insecticide de 2,9 et en Languedoc avec un IFT insecticide de 2,6.

Entre 2010 et 2016, le nombre moyen de traitements ainsi que l'IFT sont en hausse dans la plupart des bassins viticoles français enquêtés, à l'exception des Pyrénées-Orientales et des Bouches-du-Rhône. Ceci s'explique en partie par les différences de

conditions climatiques et sanitaires. Le nombre de traitements fongicides a augmenté significativement au niveau national.

L'utilisation des produits de biocontrôle augmente au fil du temps. L'IFT biocontrôle croît de 78% entre 2010 et 2016 au niveau national. Il double ou plus en Pyrénées-Orientales, Beaujolais et Champagne.

Indicateur de fréquence de traitement moyen par bassin viticole en 2016



Sources : Agreste - Enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture 2016, ©IGN-BD-Carto®



## Qui sommes-nous ?

Le service régional d'information statistique, économique et territoriale (Sriset) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) a pour mission la production et la diffusion des informations statistiques, économiques et territoriales sur les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires et les marchés alimentaires de producteurs. Ces informations aident au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Ces travaux s'inscrivent dans les missions du service statistique public.



## Pourquoi êtes-vous interrogé et non votre voisin lui-même exploitant ?

Votre exploitation agricole est l'une des 1 500 exploitations agricoles régionales tirées au sort parmi les exploitations viticoles. Afin de garantir une bonne représentation des exploitations agricoles, plusieurs groupes d'entités proches ont été constitués selon des critères comme la localisation, la taille, le type de cultures... Des parcelles, tirées au sort au sein de chaque groupe, sont enquêtées pour le représenter. Votre participation garantit la qualité des résultats.

L'enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture en 2016 a obtenu un taux de réponse de 92 %, assurant la qualité des résultats.

## Comment se passe l'entretien ?



L'entretien est conduit en face à face avec un(e) enquêteur(trice) recruté(e), formé(e) et encadré(e) par le Sriset. Vos données, sécurisées, sont confidentielles et soumises au secret statistique.

La collecte se déroule de **janvier à avril 2020**.

## Où et quand trouver les résultats de l'enquête ?



Les premiers résultats de l'enquête seront disponibles à partir de **juin 2021**. Ils feront l'objet de publications et d'études nationales et régionales, mises à disposition sur le site internet de la Draaf et de l'Agreste, site des statistiques, de l'évaluation et de la prospective agricole du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

### Pour en savoir plus

- Premiers résultats : Pratiques culturales en viticulture : Campagne 2016 pour les bassins viticoles du Gers, de Cahors, Gaillac, des Pyrénées-Orientales et du Languedoc, Draaf Occitanie, septembre 2019

[www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Pratiques-culturales-en,4178](http://www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Pratiques-culturales-en,4178)

- Enquête Pratiques phytosanitaires en viticulture 2016, Agreste Les Dossiers n° 2019-2, février 2019

[www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/dossiers/article/enquete-pratiques-culturales-en](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/dossiers/article/enquete-pratiques-culturales-en)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier2019-2.pdf](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier2019-2.pdf)

Pour être informé des données disponibles ou des nouvelles publications réalisées par votre Draaf, retrouvez-nous dans la rubrique "Données" sur

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

ou sur :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

***L'unité information statistique du Sriset vous remercie par avance de votre participation et de l'accueil réservé à notre enquêteur(trice).***